



**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



  
**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Webinaire Ségur Vague 2

## Mise en œuvre de l'équivalence des preuves dans Convergence

16 avril 2026



Afin d'assurer le bon déroulement de ce webinar, les **micros** et **caméras** des participants sont coupés.



Caméra



Microphone



Vous pouvez poser toutes vos **questions** tout au long du webinar via le chat.



Conversation



Ce webinar est enregistré. Le **replay** ainsi que le **support** présenté seront mis à disposition sur le Portail Industriels.





Ce webinar s'adresse aux **ENS engagées ou souhaitant s'engager** dans le référencement de leur solution logicielle en vague 2 sur un ou plusieurs dispositifs Ségur.

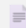

Ce webinar est consacré à la mise en œuvre opérationnelle de la procédure de **simplification du parcours de candidature via le principe d'équivalence des preuves dans l'outil Convergence**.



19 février

## Webinaire

### Principe d'équivalence des preuves

 [Support](#)  [Replay](#)

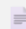



19 mars

## AMA

### (Ask-Me-Anything)

### Vos questions & nos réponses

 [Support](#)  [Replay](#)



16 avril

## Webinaire

### Mise en œuvre de l'équivalence des preuves dans Convergence

*Notre session du jour*



## Précautions d'usage introductives

Les informations présentées ici ont pour objectif d'accompagner les acteurs.

Nous vous invitons à consulter les documents officiels disponibles sur le site de l'ANS (DSR, REM et Appel à financement) pour toute précision quant à votre candidature Ségur Vague 2.





**Shahrzad ATRI**

Cheffe de projet Référencement et  
Certifications - Agence du Numérique en  
Santé (ANS)



**Cécile POUILLART**

Cheffe de projet Convergence - Agence  
du Numérique en Santé (ANS)



**Thomas GAY**

Responsable de projet Convergence  
Agence du Numérique en Santé (ANS)



**Armand COLLIN**

Responsable grands comptes  
Agence du Numérique en Santé (ANS)



# Agenda



- Rappel des principes, notions clés et règles de gestion
- Présentation des cas d'usages et démonstration
- Ressources d'accompagnement





La transformation commence ici 



# Rappel des principes clés et règles de gestion métiers

## Les principes clés

- L'ANS poursuit sa logique de simplification du parcours de candidature sur la plateforme Convergence en étendant le principe d'équivalence des preuves pour le référencement Ségur Vague 2.
- Ce principe consiste, pour une solution candidate à un référencement, à ne pas devoir déposer à nouveau les preuves déjà fournies et validées lors d'un référencement antérieur.
- Aujourd'hui, un éditeur dont la solution logicielle a été référencée en vague 1 n'a pas à déposer les preuves vague 1 reprises en vague 2.
- Ce principe est étendu sous forme d'équivalence des preuves entre dispositifs de la vague 2 avec l'ouverture du guichet DUI Médico-social le 3 juin prochain.



## L'équivalence et l'héritage des preuves s'appuient sur des règles de gestion précises :

- L'équivalence de preuves ne peut s'appliquer que dans le cas d'un premier référencement obtenu en vague 2 et si le composant principal de la solution logicielle candidate est identique à la solution logicielle référencée.
- L'équivalence de preuves se fait entre dispositifs de la vague 2 sur les exigences communes et avec la possibilité de renseigner un seul NRU par référencement.
- L'héritage entre la vague 1 et la vague 2 se fait uniquement sur un même dispositif en renseignant le NRU du référencement obtenu en vague 1 et jusqu'à 3 pour le guichet DUI Médico social soit 1 par dispositif Médico-social vague 1.
- Il est possible dans le cas de l'équivalence de preuves de revenir en cours de référencement sur l'étape Candidature administrative pour renseigner le NRU d'un référencement obtenu en vague 2 entre temps avec l'obligation d'avoir déposé un dossier complet comprenant toutes les preuves à la date 2.
- Il est également possible de renseigner plusieurs noms commerciaux pour une solution logicielle en déposant notamment une attestation sur l'honneur indiquant que la solution est la même quelque soit le nom commercial.





La transformation commence ici 



# Présentation des cas d'usages et démonstration dans Convergence

## Cas nominal : Candidature sans référencement précédent

Situation de l'éditeur	Gestion des preuves	Référencement obtenu
<p>Je viens de candidater en vague 2 avec ma solution logicielle A au dispositif DUI Médico social avec le profil « PA » .</p> <p>Je n'ai pas été référencé précédemment.</p>	<p>Je dépose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>les preuves du profil général de vague 1 et la vague 2 du dispositif MS .</li> <li>les preuves du profil optionnel « PA » de la vague 1 et la vague 2.</li> </ul>	<p>J'obtiens le référencement vague 2 pour ma solution logicielle A au dispositif MS avec le profil « PA » .</p>

Sur la base de ce cas nominal, nous allons pouvoir illustrer les principes de l'équivalence de preuves entre dispositifs de la vague 2 et de l'héritage entre le même dispositif vague 1 vers vague 2 avec une **démonstration de 3 cas sur la plateforme Convergence** :

- **Cas 1** : Equivalence de preuves pour une solution logicielle identique avec un composant identique entre 2 dispositifs
- **Cas 2** : Equivalence de preuves pour une solution logicielle déclinée avec 2 autres noms commerciaux avec un profil optionnel et un nouveau composant additionnel
- **Cas 3** : Héritage et équivalence de preuves pour une solution logicielle avec 2 autres noms commerciaux, un profil optionnel et un nouveau composant additionnel



# Cas 1 : Equivalence de preuves pour une solution logicielle identique avec un composant identique entre 2 dispositifs

Situation de l'éditeur	Gestion des preuves	Référencement obtenu
<p>J'ai été référencé en vague 2 avec ma solution logicielle A au dispositif DPI.</p> <p>Je candidate en vague 2 au dispositif DUI Médico social avec la même solution logicielle A dont la version est égale ou supérieure à celle précédemment référencée en vague 2 et avec le profil optionnel « PA ».</p>	<p>Je dépose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les preuves des exigences du profil « général » DUI Médico social non communes avec celles du profil « général » de DPI.</li> <li>• Les preuves spécifiques du profil optionnel « PA » de la vague 1 et vague 2.</li> </ul> <p>Les exigences du profil « général » communes entre le dispositif DUI Médico social et le dispositif DPI vague 1 et vague 2 sont masquées.</p>	<p>J'obtiens le référencement vague 2 pour ma solution logicielle A au dispositif DUI Médico social pour le profil « Général » et le profil « PA ».</p>



[Démonstration de ce cas 1 sur la plateforme Convergence](#)



## Cas 2 : Equivalence de preuves pour une solution logicielle déclinée avec 2 autres noms commerciaux avec un profil optionnel et un nouveau composant additionnel

Situation de l'éditeur	Gestion des preuves	Référencement obtenu
<p>J'ai été référencé en vague 2 avec ma solution logicielle A au dispositif DPI.</p> <p>Je candidate avec ma solution A (dont la version est égale ou supérieure à celle précédemment référencée en vague 2) au dispositif DUI Médico social en vague 2 avec le profil optionnel « PA ».</p> <p>J'ajoute un composant additionnel et le rattache au chapitre « Gestion de l'Identité Nationale de santé ».</p> <p>Je déclare 2 autres noms commerciaux à ma candidature.</p>	<p>Je dépose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les preuves des exigences du profil « général » DUI Médico social non communes avec celles du profil « général » de DPI.</li> <li>• Les preuves spécifiques du profil optionnel « PA » de la vague 1 et vague 2.</li> <li>• Toutes les preuves du chapitre INS du dispositif MS vague 1 et vague 2 en lien avec le composant additionnel ajouté et le choix du chapitre « Gestion de l'Identité Nationale » .</li> </ul> <p>Les exigences communes entre le dispositif DUI Médico social et le dispositif DPI sont masquées.</p>	<p>J'obtiens le référencement vague 2 pour ma solution logicielle A au dispositif DUI Médico social pour le profil « PA » avec les 2 noms commerciaux déclarées dans une seule unique attestation de référencement.</p>



[Démonstration de ce cas 2 sur la plateforme Convergence](#)



## Cas 3 : Héritage et équivalence de preuves pour une solution logicielle avec 2 autres noms commerciaux, un profil optionnel et un nouveau composant additionnel

Situation de l'éditeur	Gestion des preuves	Référencement obtenu
<p>J'ai été référencé en vague 1 avec ma solution logicielle A au dispositif MS2 PDE avec profil « PDE » et en vague 2 avec ma solution logicielle A au dispositif « DPI ».</p> <p>Je candidate en vague 2 au dispositif DUI Médico social avec ma solution logicielle A (dont la version est égale ou supérieure à celle précédemment référencée en vague 1 et en vague 2) avec le profil optionnel « PDE ».</p> <p>J'ajoute un composant additionnel et le rattache au chapitre « Gestion de l'Identité Nationale de santé ».</p> <p>Je déclare 2 autres noms commerciaux à ma candidature.</p>	<p>Je dépose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les preuves des exigences du profil « Général » du dispositif DUI Médico social de la vague 2 non communes avec le dispositif DPI.</li> <li>• Les preuves spécifiques du profil "PDE" vague 2.</li> <li>• Toutes les preuves du chapitre INS du dispositif MS vague 1 et vague 2 en lien avec le composant additionnel ajouté et le choix du chapitre « Gestion de l'Identité Nationale » .</li> </ul> <p>Les exigences communes de la vague 1 et de la vague 2 des dispositifs MS2 PDE, DPI et MS vague 2 sont masquées.</p>	<p>J'obtiens le référencement pour ma solution logicielle A au dispositif DUI Médico social avec profil « PDE » avec tous les noms commerciaux déclarés dans une seule unique attestation de référencement.</p>



[Démonstration de ce cas 3 sur la plateforme Convergence](#)





## Webinaire



Des **sessions** pour **appréhender** :

- Le **parcours** Ségur, ses guichets, les environnements et outils associés
- Les **thématiques** liées au référencement et au financement



Replay sur le  
Portail de la e-Santé  
des Entreprises du  
Numériques en Santé



## Sessions AMA (Ask Me Anything)

Des **temps d'échange** pour répondre à vos questions, récoltées sur la base d'**un questionnaire préalable**, et vous permettre d'**approfondir** des points spécifiques en lien avec nos **experts**.



Replay sur le  
Portail de la e-Santé  
des Entreprises du  
Numériques en Santé



## FAQ (Foire aux questions)

Une base de **questions & réponses** validées, enrichie en continu au fil de vos interrogations **sur les Couloirs et services socles** du Ségur.



Depuis votre Espace  
Authentifié et sur le  
Portail de la e-Santé des  
Entreprises du  
Numériques en Santé



## Support Ségur

Un espace dédié, accessible depuis votre **Espace Authentifié**, pour vous permettre d'échanger avec nos experts, d'être accompagné dans vos démarches et d'obtenir des réponses à vos questions.



Depuis votre Espace  
Authentifié





## PARCOURS DE RÉFÉRENCEMENT

### Compréhension



#### Parcours coordonné

Comprendre le **parcours global** et l'**articulation entre les différents guichets** qui le composent :  
 Référencement Convergence,  
 Homologations CNDA et  
 Certifications PSC



#### Environnements du parcours

Identifier **les environnements et outils à mobiliser** pour réaliser mon parcours de référencement : iSC, Espace Authentifié, Convergence, PSC, CNDA, Interopérabilité (Gazelle, MOTCO2), etc.

### Mise en œuvre



#### Architecture Solution Logicielle

Connaître des différentes **architectures possibles** (proxy intégré, proxy tiers, composants additionnels) et leurs **impacts sur les parcours** d'homologation CNDA et d'habilitation Pro Santé Connect



#### Equivalence de preuves

Comprendre le **principe** de l'équivalence des preuves de la vague 2, et ses modalités de mise en œuvre



## PARCOURS DE FINANCEMENT

### Prestation principale



#### Parcours de financement de la prestation principale

Appréhender la structure de l'**Appel à Financement**, les conditions et modalités d'instruction des demandes de financement.



#### Enrôlement et demande d'avance

Comprendre la **procédure** d'enrôlement auprès de l'ASP, les différents cas associés et les **modalités** de demandes d'avance de financement



#### Gestion des pilotes et demande de solde

Comprendre les **modèles** de gestion des pilotes et les **modalités** de solde et de dépôt auprès de l'ASP



#### Parcours de financement de la prestation secondaire

Comprendre les attendus pour bénéficier des prestations secondaires de **continuité de service**.





## ANS



Contactez le **Support Ségur**  
accessible depuis l'Espece  
Authentifié

*Le Support Ségur est votre point de  
contact dédié pour vous accompagner  
tout au long de votre parcours.  
Pour toute question liée aux dossiers  
de candidature Ségur et à la  
compréhension des DSR, REM, AF.*

Rubrique **Contactez-nous** du Portail  
de la e-Santé des Entreprises du  
Numérique en Santé



*Pour toute question relative aux services  
socles (moyens d'identification  
électroniques, interopérabilité,  
cybersécurité, annuaire, etc.)*

## PARTENAIRES



[Centre-de-service@sesam-vitale.fr](mailto:Centre-de-service@sesam-vitale.fr)

*pour toute question sur les composants  
carte Vitale, le téléservice INSi, etc.*



[Contact.cnda@assurance-maladie.fr](mailto:Contact.cnda@assurance-maladie.fr)

*Accompagnement à la  
**contractualisation***

[Support.cnda@assurance.maladie.fr](mailto:Support.cnda@assurance.maladie.fr)

*Support **technique***



Agence de Services  
et de Paiement

**Assistance ASP**

*pour les questions relatives au  
financement, au paiement et aux pièces  
justificatives*



# Ressources à disposition sur l'Espace Authentifié

The screenshot shows the top navigation bar of the ANS website with links for 'E-SANTÉ', 'STRUCTURE DE SANTÉ', 'ENTREPRISE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ', and 'PATIENT'. The main content area features a header with the ANS logo and the text 'Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé'. A large blue and pink graphic contains the text 'Vous êtes une Entreprise du Numérique en Santé' and 'Accélérez vos référencement et mises en conformité réglementaires avec l'Agence du Numérique en Santé'. A modal window titled 'Anonyme' is overlaid on the right, with a 'Se connecter' button and a link 'Pas encore inscrit?'. A red arrow points to the user profile icon in the top right navigation area.

Pour découvrir l'Espace Authentifié et profiter des fonctionnalités clés, laissez vous guider à travers notre guide utilisateur interactif.

La page dédiée au Guide : [Espace Authentifié – Portail Industriels | Activez votre compte et accédez à tous les services personnalisés](#)



Découvrez le guide !



**Merci d'avoir suivi cette session !**

**Nous vous invitons à répondre au rapide  
sondage disponible dans le fil de  
discussion Teams**

**Webinaire | Mise en œuvre de l'équivalence des  
preuves dans Convergence**  
Jeudi 16 avril 2026





**AGENCE  
DU NUMÉRIQUE  
EN SANTÉ**

La transformation commence ici 



## esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'agence du numérique en santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.



@esante\_gouv\_fr



[linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante](https://www.linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante)